

L'exclusion masque les politiques sociales

Marc-Henry Soulet, professeur à l'Université de Fribourg, considère également qu'il manque au système social fribourgeois une politique familiale. Cette dernière doit reconnaître et soutenir tous les types de parentalité : famille traditionnelle, monoparentale ou couples homosexuels entre autres. En tant que chercheur, ce normand a notamment travaillé sur la question de la grande exclusion : Drogue favorite ?



Qui sont les exclus d'aujourd'hui ? Selon le professeur Marc-Henry Soulet qui a entre autres mené une recherche sur la grande exclusion, il est réducteur de penser qu'il n'existe qu'un seul type d'exclusion. Car on laisse ainsi entendre que d'un côté il y aurait les exclus et de l'autre l'immense majorité des personnes intégrées, toutes égales entre elles. Cela masque les inégalités sociales, notamment le fait que certains individus intégrés dans la société peuvent connaître des formes partielles d'exclusion. La société ressemble donc à « un escalier dont les hauteurs des marches - symboles des inégalités - sont d'ailleurs en train de s'agrandir ».

Exclusion totale rare. Le professeur ne nie pas l'exclusion totale qui correspond au croisement de trois formes d'exclusion partielle. Economique : lorsque les personnes sont exclues du monde du travail. Relationnelle : lorsque des individus, même habitant en ville, restent seuls à longueur de journée. Symbolique : lorsque les gens sont niés dans leurs existences : « Leurs qualités sont en quelque sorte déniées et ils ont le sentiment de ne plus avoir de valeur. » Cependant, selon lui, peu de personnes cumulent ces trois critères. Il est en effet plutôt rare qu'un individu soit isolé économiquement, relationnellement et dénié de valeur. « Très souvent les chômeurs de très longue durée qui retournent sur le marché du travail, ont maintenu des liens sociaux forts et élargis avec leur famille ou leurs amis. Ils ont gardé des formes d'intégration sociale qui sont devenues un support pour continuer à être désirables et désirieux professionnellement. » Les personnes les plus menacées par cette exclusion totale sont celles qui sont profondément vulnérabilisées notamment en raison des transformations du travail et des formes de contrats - qui sont de plus en plus à durée indéterminée, sur appel et avec de faibles droits sociaux. Un travailleur au noir sans papier, par exemple, a plus de risques qu'un cadre d'entreprise à la vie sociale importante, de ne pas avoir de revenu économique, de réseau social, de reconnaissance et par conséquent d'être exclu totalement.

Le mythe de l'intégration. Si l'exclusion totale est rare, l'intégration totale est un mythe. « Aucun d'entre nous n'est véritablement intégré dans la société. Les intégrations sont toujours partielles. » Une personne peut connaître des formes d'intégration tout en étant en dehors du monde du travail. « Même le sans domicile-fixe (sdf) dans une certaine mesure a des relations sociales, surtout l'hiver lorsqu'il couche dans des établissements d'urgence. » En raison de ses rapports avec les intervenants sociaux, paradoxalement, il est plus intimement encadré par ce type de relation que d'autres individus.

Le travail valeur centrale d'intégration. Néanmoins, en tant que critère d'intégration, le travail occupe une place centrale dans les sociétés occidentales qui s'organisent socialement et économiquement autour de celui-ci. Le travail est ainsi le plus grand intégrateur car il comprend toutes les autres composantes de l'intégration des individus. Par le biais de leur emploi, travailleuses et travailleurs gagnent de quoi subvenir à leurs besoins, ils établissent des relations avec leurs collègues et ils sont reconnus pour leurs qualités. Il est alors préférable que l'ensemble des personnes accède au monde du travail pour autant qu'elles bénéficient de bonnes conditions, sans quoi le travail ne remplit plus son rôle d'intégrateur. Les individus souffrent alors dans leur identité. Dans certains pays du tiers monde, le travail est la négation de la capacité à être une personne. « La fabrication de certains vêtements, par exemple, dans des pays où les conditions de travail sont mauvaises, n'est pas épanouissante pour les personnes parce que les salaires sont dérisoires et qu'il n'y a aucune protection sociale. »

400 jours d'indemnisation : pas suffisant. Que penser alors de la réduction d'indemnisation à 400 jours de l'assurance-chômage ? Pour Marc-Henry Soulet c'est une « mauvaise chose » : « La recherche d'un emploi est un long processus. (.) Tant que le revenu est encore référé au travail, la mobilisation à chercher un emploi est beaucoup plus

importante. Si vous diminuez ce temps, vous allez directement vers l'aide sociale. Une trappe s'ouvre à ce moment et elle rend difficile le retour de l'individu sur le marché du travail. «Je suis donc favorable au maintien le plus longtemps possible des individus dans le système de l'assurance-chômage.» M. Soulet préconise pour cela des mesures d'incitations positives qui visent à soutenir l'individu en tenant compte de l'effort qu'il entreprend pour retrouver un emploi plutôt que de le pénaliser sur ses ressources s'il n'en retrouve pas assez rapidement. «Au lieu de l'obliger à prendre un travail parce que celui-ci est proche, on pourrait proposer de prendre en charge les coûts inhérents au déménagement ou certains frais liés au fait que le conjoint doit aussi modifier son rapport au travail, par exemple en devenant pendulaire.»

Aide sociale : faire progresser les individus. «L'aide sociale rétribue les individus sur la base d'un besoin à un moment donné, mais elle ne doit pas les plonger dans un état de stagnation, explique M. Soulet. Elle doit les faire progresser.» En même temps, nos sociétés tendent grandissante, au profit d'un transfert de charge de la collectivité vers l'individu. «On vous aide mais si cela ne fonctionne pas, la responsabilité tombe toujours sur l'individu en tant que tel.» Aujourd'hui la société est beaucoup plus aidante d'un point de vue individuel, mais elle culpabilise très vite l'individu de l'aide qu'elle lui apporte et parfois de son incapacité à la saisir. Pourtant les gens jugés inaptes au travail ne sont pas les seuls responsables : «S'ils ne sont plus employables, c'est aussi parce que le marché n'a pas de travail par rapport à leurs compétences.»



Un discours paradoxal. De plus, il paraît un peu «problématique», voire «illogique», selon M. Soulet, d'imaginer de demander à des «personnes dont la capacité d'action a été amoindrie» de faire preuve d'un surcroît de puissance pour pouvoir sortir d'une situation difficile. «Ce discours est paradoxal parce que justement ce qui caractérise ces individus c'est leurs difficultés à agir. En ayant du mal à se sortir d'une situation de chômage ou à s'adapter à un nouveau contexte, ils ont déjà éprouvé leur impuissance tout au long du processus.» Marc-Henry Soulet ne souhaite cependant pas diaboliser les intervenants sociaux dont le travail quotidien représente une lourde tâche effectuée dans des situations difficiles et dans des contextes problématiques. «Les intrusions se font au nom d'un certain nombre de valeurs morales de la société dominante. Celle-ci n'est pas totalitaire, elle veut le bien de l'individu, mais il s'agit du bien de l'individu vu par quelqu'un d'autre. Ce qui fait que quelques fois cela coïncide avec ses attentes et parfois non.»

Une société qui aide tout le monde. De son côté, M. Soulet a une préférence pour une société sociale dont les formes de soutien ne sont pas ciblées uniquement sur les plus démunis - ce qui risque de produire des effets inverses de stigmatisation - mais également adressées à tout le monde en offrant d'abord des mesures universelles. «Plus une société est sociale plus elle aide tout le monde de manière à ne pas faire de discrimination.»

Propos recueillis par Johann Ruppen et Jean-Marc Angéloz

17.01.2003